

Une convergence entre la question sociale et la question nationale ? Le parcours militant de Richard Hudon

Andréane Gagnon

Number 36, Fall 2013

Engagement social et communautés d'allégeance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029377ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029377ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

This article discusses the activist and intellectual journey of Richard Hudon, a Franco-Ontarian who had a key role in raising awareness and mobilising the workers of the region of Prescott-Russell during the 1980's. More precisely, this article looks into the role played by Hudon during the Amoco Strike of 1980, which, according to our study, can be considered as an instigative event for several initiatives that sought to merge the social and national issues in French-speaking Ontario.

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, A. (2013). Une convergence entre la question sociale et la question nationale ? Le parcours militant de Richard Hudon. *Francophonies d'Amérique*, (36), 71–96. <https://doi.org/10.7202/1029377ar>

Une convergence entre la question sociale et la question nationale? Le parcours militant de Richard Hudon

Andréane Gagnon
Université du Québec à Montréal

CET ARTICLE REPREND UN CHAPITRE de notre thèse de maîtrise¹, qui s'appuyait principalement sur un entretien réalisé avec Richard Hudon, militant de longue date en Ontario français. Notre travail visait à montrer que la grève d'Amoco de 1980 représentait un cas de figure permettant d'analyser les rapports entre le social et le national à travers les modalités d'intervention de trois intellectuels durant et après cette grève : le politologue Serge Denis (publications scientifiques et militantes) ; l'animateur social Richard Hudon (animation sociale) ; et le poète, dramaturge, écrivain et comédien Jean Marc Dalpé (art théâtral).

Notre démarche méthodologique comprenait deux volets. D'une part, nous avons adopté une approche sociohistorique, alimentée par des recherches littéraires et dans les archives, qui nous a permis de situer les interventions des trois acteurs par rapport à la conjoncture historique. D'autre part, pendant les entretiens, nous avons emprunté une approche ethnosociologique inductive, inspirée des travaux de François Dubet, qui valorisent la « réflexivité provoquée et observée² » à l'échelle individuelle. De ces trois entretiens, celui que nous avons réalisé avec Richard Hudon, animateur social à Hawkesbury, nous a semblé représentatif d'un parcours politique singulier dans le contexte de l'Est ontarien des années 1980 : celui d'un militant à l'écoute des couches populaires, éminemment sensible aux rapports entre la question sociale et la question nationale (dont

¹ Andréane Gagnon, *Un cas de convergence entre question sociale et question nationale en Ontario français : la grève d'Amoco de 1980*, Département de sociologie et d'anthropologie, Université d'Ottawa, 2013.

² Nous pensons notamment à l'approche dite de l'« intervention sociologique », introduite par Alain Touraine. Cette méthode de recherche peut brièvement être décrite comme un plaidoyer pour la production de savoirs sociologiques sur l'action sociale développée à partir des échanges entre analyseurs et analysés. François Dubet, disciple de l'école d'Alain Touraine, a été influencé par cette méthode.

la convergence était visible au Québec au cours des années 1970). C'est donc l'analyse de cet entretien qui constituera ici l'essentiel de notre propos.

Dans la première partie de notre article, nous présenterons les écrits de Hudon et examinerons ses archives, lesquelles nous ont permis de comprendre les circonstances qui l'ont amené à jouer un rôle important pendant la grève d'Amoco, de même que dans de nombreux autres projets de « conscientisation » et d'éducation populaire des travailleuses et des travailleurs franco-ontariens depuis 1980. Dans la deuxième partie de notre article, nous analyserons les deux entretiens que nous avons réalisés avec lui.

Les archives de Richard Hudon : animation sociale, grève d'Amoco et autres projets sociétaux

Lorsque Richard Hudon, qui était titulaire d'un diplôme en développement et organisation communautaire du Collège Algonquin en 1975, devient animateur social à l'établissement satellite de ce collège à Hawkesbury l'année suivante, il a déjà plusieurs années d'expérience dans ce domaine, ayant occupé des postes similaires (animateur et coordonnateur de projets communautaires) dans des organismes publics financés par les gouvernements fédéral et provincial, au Québec et dans l'Ouest canadien³. Si nous pouvons faire remonter la création du Département de l'éducation permanente du Collège Algonquin à la première moitié des années 1970, il est pour ainsi dire impossible de dater la naissance de son antenne à Hawkesbury, faute de traces ou d'archives⁴. Quoiqu'il en soit,

³ Voici l'information tirée de son *curriculum vitae* : 1) Action sociale jeunesse, Hull, organisateur communautaire, 1968-1969; 2) Association canadienne-française de l'Alberta, région du Nord-Ouest, animateur et coordonnateur, 1971-1972; 3) Perspectives-Jeunesse, Outaouais québécois, chargé de projet et coordonnateur, 1972-1974; 4) Compagnie des jeunes Canadiens, Outaouais québécois, chargé de projets, 1974-1976.

⁴ Comme Linda Cardinal l'explique dans le rapport *C'est l'temps : le premier mouvement de revendication pour le droit à des services de justice en français en Ontario 1975 à 1977* : « Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude sur l'action du département d'éducation permanente du Collège Algonquin » (2011 : 12). Nous ajoutons à ce commentaire que nos nombreuses tentatives pour obtenir des renseignements retraçant l'historique de l'antenne du Collège Algonquin située à Hawkesbury ont été infructueuses, puisque les bibliothécaires des établissements du Collège et de la

l'établissement collégial central d'Ottawa et ses bureaux de Hawkesbury bénéficient alors du financement offert par les gouvernements fédéral et provincial pour embaucher de jeunes francophones dans le but de créer des projets d'« engagement citoyen » (Cardinal, 2011 : 12).

Les postes d'animateurs sociaux administrés par le Département de l'éducation permanente, à Ottawa comme à Hawkesbury⁵, comportent à ce moment-là une définition de tâches assez artisanale. En fait, les animateurs doivent répondre à des besoins (définis par certains membres de la communauté ou par les animateurs eux-mêmes) en matière de développement communautaire, qui varient grandement selon les contextes et les circonstances.

La prégnance de l'animation sociale au cours des années 1970 dans de nombreux projets ciblant des communautés francophones en situation minoritaire n'est pas un fait anodin. Peu après l'adoption des premières lois linguistiques en 1969, l'État fédéral lance un vaste programme de financement public lié à l'« action socioculturelle » (Hotte et Melançon, 2010 : 58). Selon l'historien Michel Bock, certains de ces investissements publics visaient alors, tacitement, à étouffer le mouvement indépendantiste québécois, à promouvoir une culture canadienne bilingue et, par conséquent, à délégitimer la question nationale posée par le Canada français (Bock, 2001). Cela n'a pas empêché ces fonds de servir à créer des organismes à vocation sociétale plutôt que d'être utilisés pour défendre la minorité linguistique, voire ethnique, comme en témoignent les projets mis en place par Hudon et ses collègues du Collège Algonquin.

Cette conception de l'animateur social comme acteur doté d'une relative autonomie morale et politique, qui agit sur les rapports humains et les institutions, est apparentée à celle développée par le sociologue québécois Jacques Grand'Maison dans son ouvrage *Vers un nouveau pouvoir*, publié en 1969. Dans la foulée des activités liées au Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), le rôle, quasi missionnaire, qu'accordait Grand'Maison à l'animation sociale, s'arrimait à une

Cité collégiale (incluant l'antenne actuellement située à Hawkesbury) que nous avons interrogées ignoraient même son existence.

⁵ Richard Hudon a été le seul à occuper le poste d'animateur social à l'antenne de Hawkesbury.

forme de « praxis⁶ » devant constituer, selon lui, un « moteur essentiel pour humaniser les mécanismes de l'organisation, la bureaucratie, les concentrations du pouvoir et la prédominance de la fonction économique » (1969 : 43).

Les rapports qu'a entretenus Richard Hudon avec les syndiqués d'Amoco ont commencé dès son embauche au Collège⁷ et sont devenus plus formels lorsque l'exécutif du syndicat⁸ a sollicité sa collaboration en matière d'organisation et afin d'obtenir un soutien du Collège Algonquin. Cette institution a accordé son soutien, officiellement, en raison de l'étude que Hudon menait alors sur les syndicats dans la région de Prescott-Russell. Voici un extrait de la lettre de l'exécutif syndical :

Le but de cette lettre est pour te demander tes aides et celle du Collège Algonquin du côté imprimerie et conseil précieux. Nous savons que votre dévouement pour les syndicalistes a une réputation à Hawkesbury comme aucune autre organisation n'a pas⁹.

Comme Caroline Andrew, Clinton Archibald, Fred Caloren et Serge Denis l'ont souligné dans leur ouvrage *Une communauté en colère*, Richard Hudon a joué un rôle capital dans l'organisation des activités

⁶ Voici d'autres formes (la liste est non extensive) de *praxis* étudiées dans cet ouvrage : « 1) l'action collective aux plans socio-économique et politique et 2) l'organisation communautaire dans la prospective de l'aménagement régional » (Grand'Maison, 1969 : 29). Chez Grand'Maison, la *praxis* repose généralement sur une dialectique qui se résume par cet adage : « Agir en homme de pensée et penser en homme d'action (Bergson) » (1969 : 254).

⁷ Information tirée de la correspondance interne, datant du 14 août 1980, rédigée par Richard Hudon et destinée à Roland Desforges (directeur du programme d'éducation permanente à Hawkesbury), par laquelle Hudon répond à la requête de ce dernier afin d'obtenir de l'information concernant son intervention avant et durant la grève. Cette correspondance est insérée dans l'annexe XXI du rapport de Hudon et André Villeneuve, *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*, rapport final d'un projet de recherche commandité par le Comité des activités créatrices du département de l'Éducation permanente du Collège Algonquin, Hawkesbury, 30 mars 1981, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), Fonds Richard-Hudon, P126-1/2/5.

⁸ La section locale 2-600 du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique (SITBA).

⁹ Cette lettre est insérée dans l'annexe XVI du rapport de Hudon et Villeneuve, *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/2/5.

menées par l'exécutif du syndicat et la mobilisation de la communauté de Hawkesbury durant la grève. Les tâches éducatives qu'a accomplies Hudon durant cette grève, à la demande de l'exécutif et des syndiqués, sont principalement les suivantes : 1) la production de documents didactiques; 2) l'organisation de sessions de formation sur le fonctionnement des comités; 3) la structuration d'un comité de grève; 4) l'encadrement en vue de la mise en place d'un comité de presse; 5) l'impression de matériel; 6) la projection de films éducatifs¹⁰. Il va sans dire que l'implication de Hudon durant la grève n'est pas passée inaperçue chez les élites économiques et politiques de la ville. Alors que l'éditeur en chef et propriétaire de l'hebdomadaire *Le Carillon*, le tonitruant homme d'affaires André Paquette, accuse les « agents à tendance marxiste » de manipuler « les grévistes d'Amoco comme des marionnettes » (*Le Carillon*, 1980), le conseil municipal interpelle le directeur du Collège Algonquin pour connaître exactement le rôle d'un « animateur social » et jusqu'à quel « degré » il peut s'engager dans la communauté¹¹.

Les publications produites par Hudon durant la période où il occupe un poste au Collège Algonquin illustrent l'éclectisme des moyens par lesquels il s'est engagé auprès de la classe ouvrière de Hawkesbury et de la région de Prescott-Russell afin de pallier l'absence de matériaux pédagogiques de langue française offrant une « formation en relations ouvrières ». Quelques mois avant le déclenchement de la grève, Hudon participe ainsi à la traduction (de l'anglais au français) de la publication intitulée *Liste des risques pour les travailleurs des industries du textile et du vêtement*. Ce document venait combler l'absence d'information en français concernant le domaine du textile (les deux tiers du premier tirage ont d'ailleurs été achetés par « des syndicats du Québec avides d'informations en français concernant la sécurité au travail¹² »). Dans le cadre du projet de « recherche / action » *Algonquin face à la formation des*

¹⁰ Annexe XXI du rapport de Hudon et Villeneuve, *Ibid.*

¹¹ « Council Wants to Meet with College President », *The Review*, 22 octobre 1980, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/8/2.

¹² « Les risques dans le textile. Une deuxième édition par le Collège Algonquin », *Le Carillon*, 21 février 1981. Article inséré dans l'annexe X du rapport de Hudon et Villeneuve, *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/2/5.

*travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*¹³, réalisé en collaboration avec l'ancien ouvrier d'Amoco et futur directeur du Centre culturel du Chenail, André Villeneuve, Hudon et ce dernier exhortent le Collège à créer un programme de formation des travailleurs et travailleuses en « relations ouvrières » dans le but de « participer activement à l'avancement de la classe ouvrière¹⁴ ». Dans un premier temps, le rapport *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières* présente le répertoire des industries actives dans la région de Prescott-Russell et les résultats d'une enquête menée au sein de ces dernières visant à déterminer les besoins des ouvriers et ouvrières en matière de formation. Les auteurs du rapport déplorent alors le manque de considération à l'égard d'une frange importante de citoyens de la province, soit les ouvrières et ouvriers franco-ontariens, dont le ministère de l'Éducation de l'Ontario ignore, selon eux, les besoins particuliers en ce qui concerne la formation. Comme le soulignent les auteurs, « il ne suffit pas de contribuer simplement à l'acquisition d'un métier, mais également à des conditions favorables pour l'exercer. Le travailleur a le droit de connaître et d'exercer ses droits en tant que travailleur et d'être traité comme citoyen à part entière¹⁵ ». Le programme de « formation en relations ouvrières » qui est alors proposé reprend le modèle du *Centre for Labour Studies* du Collège Humber à Rexdale (Ontario), qui offre un certificat d'études après l'achèvement de cours en matière de sécurité, d'organisation syndicale, de droit du travail et de spécialisation de la main-d'œuvre. En guise de conclusion, le rapport présente une synthèse de l'intervention menée par Hudon et, par extension, par le Collège Algonquin durant la grève. En voici un extrait :

Toute une population a été conscientisée aux manipulations d'une multinationale dans la vie de tous les jours de quelque 500 travailleurs et travailleuses. Ce type d'éducation populaire, de formation, appelez-la comme vous voulez, menace aussi bien les multinationales que l'élite locale. Ces gens ont prêté au

¹³ Tandis que le financement du projet *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières* a été validé par le Comité des activités créatrices de la section de l'Éducation permanente du Collège Algonquin à l'été 1979, le rapport *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières* n'a été achevé qu'en 1981 en raison du temps consacré par les responsables de ce projet à la grève d'Amoco.

¹⁴ Hudon et Villeneuve, *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/2/5, p. 2.

¹⁵ *Ibid.*, p. 55.

Service d'animation et à son animateur le pouvoir d'avoir tenu 500 travailleurs et travailleuses en grève pendant cinq mois¹⁶.

Dans ce rapport, Hudon dénonce les tentatives de la compagnie (avec la complicité des forces policières) de l'emprisonner durant la grève, lesquelles se sont finalement traduites par une injonction lui interdisant l'accès aux piquets de grève en face de l'usine. Cette injonction, écrit-il, était une réplique au fait que « nous passions de 12 à 18 heures par jour à éduquer les grévistes sur leurs droits. Ils nous ont tout simplement retiré le droit à notre salle de classe qui était, en l'occurrence, la ligne de piquetage¹⁷ ».

Il importe ici de souligner l'influence marquante que les écrits de Paulo Freire ont eu sur le parcours de Hudon et sur celui de nombreuses personnes¹⁸ qui œuvraient dans des organismes¹⁹ où circulaient des idées progressistes en Ontario français durant les décennies 1970-1980. Dans une présentation intitulée *Vivre en français en Ontario : une réalité ou une illusion?*²⁰, faite à l'occasion d'un colloque organisé par Fred Caloren et d'autres professeurs au Département de science politique de l'Université d'Ottawa, le 10 mars 1981, Hudon se réfère explicitement à Freire pour dénoncer l'« oppression » nationale des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes par l'État canadien anglophone et pour défendre l'idée d'une participation active du « peuple » dans les instances et les associations qui prétendent représenter l'ensemble de la population franco-ontarienne. Selon Freire, une révolution culturelle doit précéder la révolution sociale, si l'on veut contrer l'oppression culturelle exercée par les puissants (celle-ci étant conçue comme une forme d'action « antialogique » qui cherche à dominer économiquement et culturellement les opprimés [1974 : 123]). Pour ce faire, même s'ils sont issus des classes dominantes, les dirigeants doivent créer un programme d'éducation populaire, en collaboration avec les opprimés, pour permettre d'abord l'alphabetisation

¹⁶ *Ibid.*, p. 45.

¹⁷ *Ibid.*, p. 44.

¹⁸ Comme le souligne une autre animatrice sociale, Jacqueline Pelletier : « On était tous influencés par ça [et par] l'école de pensée de Paulo Freire [...] » (Cardinal, 2011 : 24).

¹⁹ Dans le cadre de notre recherche, ceux que nous avons repérés sont le Collège Algonquin et les troupes de théâtre populaire franco-ontariennes émergentes.

²⁰ Le texte de ce discours a été publié dans le journal hebdomadaire *Le Carillon* le 18 mars 1981, sous la rubrique « Forum communautaire », CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/8/2.

de ces derniers. Il faut insister sur le fait que la méthode d'alphabétisation préconisée par Freire se démarque du concept standard d'alphabétisation « fonctionnelle », qui vise l'accumulation utilitariste et « bancaire²¹ » des savoirs (au bénéfique, en définitive, des oppresseurs), au lieu de miser sur une pédagogie qui, s'adaptant aux individus et aux sociétés chaque fois conditionnés par des rapports de classes et un contexte culturel spécifiques, peut parvenir à insuffler aux masses une véritable « conscience » politique de la réalité. Ainsi, le concept d'alphabétisation « critique » (Mayo, 2004 : 37) s'articule à partir d'une prise en compte de la situation propre de l'opprimé, sur laquelle il est possible d'agir à l'aide d'une *praxis*, c'est-à-dire d'une pratique sociale où convergent la réflexion et l'action, la théorie et la pratique (Freire, 1972 : 89), une telle dialectique de l'apprentissage supposant que « l'éducateur est lui-même éduqué²² ».

En février 1982, Hudon et la presque totalité des animateurs employés au Collège Algonquin sont congédiés sous prétexte que l'institution affiche un déficit budgétaire. Ce geste a été perçu comme une attaque frontale contre les efforts de développement communautaire amorcés au cours des années 1970 dans l'Est ontarien. Selon plusieurs animateurs²³, ce congédiement doit être considéré comme une manifestation de l'indifférence gouvernementale envers le désir de bien-être de la population franco-ontarienne. Selon eux, un tel acte a eu de sérieuses répercussions sur la région de Prescott-Russell, où une proportion importante de la population majoritairement francophone vivait une situation de précarité économique et culturelle (le taux d'analphabétisme avoisinait les 40 % à cette époque²⁴). Devant cette situation affligeante pour l'Ontario français, Hudon ne bronche pas, il cherche même alors à opérer la fusion d'un ensemble de revendications sociales, inspirées par les projets dans lesquels il s'était engagé depuis son embauche au Collège Algonquin, en posant sa candidature aux élections municipales de Hawkesbury²⁵.

²¹ Ce style de pédagogie stipule que ceux qui « possèdent » la connaissance la transmettent charitablement aux « ignorants ».

²² Formule tirée des *Thèses sur Feuerbach* de Marx, cité par Gilles Labelle (2012 : 219).

²³ « Abolition des postes d'animation communautaires : sapin pour les francophones », *Le Droit*, 18 février 1982, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/8/2.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Puisque nous n'avons pas trouvé d'archives indiquant le contraire, il nous paraît évident que Hudon n'a pas réussi à obtenir un siège au conseil municipal lors des élections de 1982. « Hudon candidat à la préfecture : de meilleures politiques économiques », *L'Express*, 30 octobre 1982, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/7/20.

Au cours de la période de « chômage politique » qui s'ouvre alors pour lui²⁶, Hudon participe à l'organisation des six colloques régionaux des travailleurs et travailleuses simultanément tenus le 11 juin 1983 et organisés en collaboration avec l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), de même qu'à l'organisation du colloque provincial qui a eu lieu à Sudbury les 17, 18 et 19 juin 1983. Avec des membres de l'ACFO et d'autres militants, il fonde également le Comité sectoriel du travail et agit comme expert-conseil (conjointement avec Serge Denis) pour la rédaction du document *Les francophones tels qu'ils sont : regard sur le monde du travail franco-ontarien* publié en 1985 (Guindon et al., 1985). D'après nos recherches dans les archives de Hudon, il semble qu'il se soit orienté vers la promotion d'activités liées à l'alphabétisation, tantôt au sein d'organismes spécialisés dans ce domaine, tantôt par l'entremise du Comité sectoriel du travail dans les années 1985-1986. Nos recherches dans ses archives n'ont couvert que la période allant de 1976 à 1986, aussi est-ce lors de notre première rencontre avec Richard Hudon que ce dernier nous a informée qu'il avait occupé le poste de coordonnateur francophone de l'alphabétisation au ministère de l'Éducation à Toronto de 1987 à 1995. Au moment de cette rencontre, nous avons pu constater la déception ressentie par Hudon devant ce qu'il percevait toujours comme un manque de reconnaissance pour le travail que lui et ses ex-collègues ont accompli alors qu'ils agissaient selon le credo inspiré par Paulo Freire : « (une pédagogie) faite pour et par les Franco-Ontariens ». Selon Hudon, alors que la population ciblée par la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) était, à l'origine, la couche « populaire » franco-ontarienne, cet organisme, qui, aujourd'hui, exerce ses activités sous le nom de Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC), cible davantage les immigrants afin de leur offrir une alphabétisation dans la langue de leur choix, qui est, en l'occurrence, surtout l'anglais (puisque, naturellement, ils souhaitent avant tout adopter la culture majoritaire). En d'autres mots, selon Hudon, les services d'alphabétisation offerts par le gouvernement s'inscrivent désormais dans le sillage du projet politique propre au Canada anglais, soit celui de l'acculturation.

²⁶ Hudon emploie cette expression pour expliquer sa difficulté à trouver un emploi après son congédiement du Collège Algonquin. « Emploi : colloque à Hawkesbury », *Le Droit*, 25 avril 1983, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/3/12.

Les activités que nous avons relatées ci-dessus (il faut préciser que celles auxquelles s'est livré Hudon au cours de la période qui nous concerne débordent largement le sujet de notre recherche) montrent qu'il a été un militant qui a cumulé plusieurs fonctions, toujours préoccupé cependant de donner une voix à ceux et celles qui appartenaient aux couches sociales les plus opprimées de sa société. Pour Hudon, le haut taux d'analphabétisme et les salaires inférieurs des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes (si on les compare à la population ontarienne dans son ensemble, comme le fait le rapport *Les francophones tels qu'ils sont*) sont des indicateurs d'une situation socioéconomique absolument inadmissible. En réponse à cette situation, Hudon veut montrer les causes fondamentales de l'infériorité économique et de la précarité culturelle dont souffre la communauté franco-ontarienne et qui tiennent aux entraves que le gouvernement canadien a imposées, au fil de l'histoire, à l'épanouissement et à la viabilité de ses institutions éducationnelles, culturelles et politiques. Le fait que la région de Prescott-Russell ait connu un développement industriel tardif comparativement au reste de la province n'a nullement empêché Hudon et le milieu dans lequel il baignait, tout au contraire, d'exiger de meilleures conditions de travail pour les travailleuses et travailleurs franco-ontariens, à l'instar des initiatives progressistes dans les domaines de la recherche, de la formation et du syndicalisme qui se faisaient ailleurs. Nos recherches dans les archives nous ont amenée à réaliser deux entretiens avec Richard Hudon lui-même, ce dont la prochaine partie de cette étude rendra compte.

Tentatives de regroupement des travailleuses et travailleurs franco-ontariens : le conseil régional de Prescott-Russell

Nous avons rencontré Richard Hudon à deux reprises dans une bibliothèque privée située à Hull, le 22 et le 30 août 2012. Les entretiens ont duré environ deux heures chacun. Nous avons esquissé tout d'abord un portrait du rôle qu'a joué Hudon durant la grève, selon les informations recueillies dans *Une communauté en colère* et dans des rapports qu'il a lui-même publiés avant et après la grève dans le cadre du projet de « recherche/action » *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*. Puisque nous étions surtout intéressée par l'interprétation de la grève et les suites à donner à celle-ci du point de vue de l'animateur communautaire qu'était alors Hudon, nous lui

avons demandé de commenter les propos de Serge Denis tirés de l'ouvrage *Une communauté en colère*, selon lequel le leadership assuré en matière d'organisation syndicale par Hudon pendant la grève aurait dû déboucher sur l'institutionnalisation d'un conseil syndical régional à Prescott-Russell, dont la langue d'usage aurait été le français. Voici sa réaction :

Dans les autres usines [de la région de Prescott-Russell] les syndiqués n'étaient pas amenés à soutenir les autres grévistes. Mais quand ils ont vu la structure de grève qui a été mise en place et les marches organisées [...], on a ramassé quelque chose comme 25 000 boîtes de cannage. Les autres travailleurs se disaient « mon Dieu! » il y a quelque chose [qui se passe] [...].

C'est la FTO [Fédération du travail de l'Ontario] qui accorde le statut d'un « conseil régional ». [...] Après les grosses grèves chez Amoco et ailleurs, ça se trouve d'être les Métallos qui ont tenté de créer, de mettre sur pied un conseil régional. Même aujourd'hui c'est les Métallos qui agissent encore à Prescott-Russell [...]. Ils ont continué à offrir des cours de formation [en anglais] pour ceux qui veulent représenter les accidentés. Il y a eu seulement un [représentant] qui est parfaitement bilingue [...]. Encore [à ce jour] il n'y a jamais de [conseil régional].

À la mention que la mission du *Journal des travailleurs d'Hawkesbury et la région* était de créer des liens entre les syndicats de la région et de rendre visibles les conditions de vie de la classe ouvrière à ceux qui la méconnaissaient, Hudon explique que

[p]our contrer les journaux locaux, comment qu'on s'assure que la nouvelle soit pas contrôlée par Paquette [propriétaire du *Carillon*] qui [...] couchait avec la compagnie? Une des tâches des syndiqués, la journée que le journal sortait : ils faisaient du porte à porte pour le distribuer. Ça faisait un exercice d'éducation populaire. Les trois, quatre mois durant lesquels la grève a duré c'était : c'est qui Amoco? [on le montrait avec des organigrammes]. [On a voulu préciser] qui sont les vrais acteurs qui sont là-dedans.

Ça l'a donné le ton, ça l'a été instrumental dans la création de l'union des assistés sociaux de Prescott-Russell. [...] [Leur] journal se nommait *Le journal Gen'arrache*. C'était influencé par ce qui se passait à Montréal.

Il est clair que, selon Hudon, les tentatives de créer des institutions ayant pour tâche d'énoncer et de faire connaître le point de vue de la classe populaire et ouvrière à Hawkesbury et dans Prescott-Russell ont eu des effets à court terme seulement.

Les tentatives d’alliance avec le Québec dans les domaines associatif, syndical et militant

Lorsque la discussion porte sur les rapprochements qu’on pouvait faire entre la grève d’Amoco et l’activité syndicale militante au Québec au cours des années 1960-1970, Hudon répond en décrivant trois plans d’action provenant de la « base », auxquels il a été associé.

Le domaine associatif

C’est en fonction des acteurs. Moi, quand j’étais à Hull je siégeais sur un comité de l’Association coopérative d’économie familiale [ACEF] [...]. Une partie de ma formation m’a été donnée par les activistes et les gens du Québec qui étaient probablement tous alignés dans un groupe de gauche, soit les maoïstes, soit la Ligue communiste, etc. Les idées que moi je ramenaient dans la pratique de l’éducation permanente à Algonquin étaient bien influencées par qu’est-ce que je vivais en tant que militant. [J’ai appris à l’ACEF] des atouts pour que la grève persiste et dure [comme par exemple celui] d’aller voir les cinq institutions financières [à Hawkesbury] et leur demander de suspendre tous les prêts hypothécaires pour la durée de la grève.

L’animateur relève ici l’importance des initiatives personnelles dans l’établissement de liens entre groupes et entre militants engagés dans la lutte pour la justice sociale ou penchant à gauche. L’expérience qu’a acquise Hudon en siégeant à plusieurs conseils d’administration d’associations québécoises et franco-ontariennes au cours des années 1970 lui a permis de se familiariser avec différentes stratégies militantes et politiques. Celles-ci lui ont souvent été transmises par des militantes et militants québécois de tendance radicale, « alignés », selon l’expression de Hudon.

Le domaine syndical

Les syndicats en Ontario sont tous en anglais [...]. C’est des codes de travail totalement différents. On a pris contact avec les travailleurs de GM [General Motors] à Saint-Jérôme [Sainte-Thérèse]. Ils nous ont donné des tactiques à utiliser durant la grève [...]. Comme garrocher des clous à triangle en dessous des pneus des chars de police [...]. On se mettait en dessous du camion [...] et mystérieusement [il y avait] des crevaisons.

[Notre objectif] était de s’assurer que la compagnie ne déménage pas les moulins [...]. C’était de protéger leurs emplois en empêchant que la compagnie ne part pas de Hawkesbury avec toutes ses machines.

[Toutefois] c'était plus important de faire reconnaître le conflit par la FTO [que de créer des contacts avec les syndicats québécois] [...].

Étant donné les différences en matière de lois du travail au Québec et en Ontario, les syndicats ontariens ne pouvaient pas s'allier formellement aux syndicats québécois, explique Hudon. Alors que trois centrales d'envergure nationale conféraient un poids considérable au syndicalisme québécois, on ne trouvait en Ontario que des syndicats affiliés à des organisations américaines ou internationales dont la seule langue d'usage était l'anglais. Hudon n'omet cependant pas de mentionner que des militants syndicaux de la région de Prescott-Russell ont obtenu, en entrant en rapport avec un syndicat implanté à Sainte-Thérèse, des tactiques de grève qui se sont révélées utiles quand il s'agissait d'interdire à la compagnie de trancher le conflit en déménageant ses installations ailleurs qu'à Hawkesbury.

Le domaine du militantisme (marxiste)

Les groupuscules [maoïstes, etc.] qui sont débarqués à Hawkesbury [essayaient] de gagner des adhérents et de former [...] c'est quoi le socialisme et le marxisme. Pour eux, la cause francophone... pffff [...]. Il y en a qui avaient une mauvaise influence [...] ça épeurait. Les syndiqués d'Amoco n'étaient pas politisés.

[Notre objectif était plutôt de] les convaincre [les grévistes] de s'identifier comme francophones et de faire leurs pancartes en français durant la grève [...]. Pour nous autres c'était un tout [...]. L'aspect [c'est-à-dire la lutte] linguistique et culturel était aussi social.

Quand Hudon mentionne les tentatives de recrutement infructueuses de grévistes d'Amoco par des groupuscules de la gauche québécoise, il expose les limites des liens qui pouvaient s'établir entre les militants qui partageaient pourtant les mêmes idées à propos de l'oppression de la classe ouvrière. Tandis que ces groupuscules militaient pour la mise en place du « socialisme » (un concept qui variait selon les différents auteurs marxistes vénérés dans chaque groupe), la majorité des grévistes d'Amoco avait une connaissance toute relative du marxisme. En outre, si les groupes marxistes plaçaient au second rang la question nationale, Hudon souligne que lui et le milieu militant franco-ontarien auquel il s'identifiait associaient étroitement la question sociale à la question linguistique et culturelle.

En somme, même s'il y avait une certaine appropriation des tactiques radicales utilisées par des syndicats québécois durant la grève à Hawkesbury, l'écart entre le radicalisme des groupes marxistes québécois

et les formes de lutte privilégiées à Hawkesbury paraissait infranchissable. De plus, Hudon insiste sur ce point, cet écart résidait dans le fait que la grève n'était pas simplement une lutte ouvrière, mais s'arrimait aussi à des préoccupations culturelles, linguistiques, voire nationalitaires, contrairement à ce que croyaient ces groupes.

Deux facettes du nationalisme?

Afin de saisir la manière dont Hudon comprenait la question nationale à l'époque de la grève, nous avons cité des extraits de son discours intitulé *Vivre en français en Ontario : une réalité ou une illusion?*, dans lequel il évoquait, dans un style incisif, le combat de la communauté franco-ontarienne contre l'assimilation. La mention de ce discours a paru rendre Hudon hésitant. En effet, ses réactions ont plutôt porté sur le sens qu'il accorde à cette question aujourd'hui. Voici un extrait des échanges que nous avons eus à ce sujet :

AG : Dans le discours *Vivre en français en Ontario : une réalité ou une illusion?* [...], tu dis explicitement : « Les Franco-Ontariens sont des colonisés, qui se résignent à la peur et à l'oppression anglophone. » Dans ce discours, tu opposes le « nationalisme traditionnel » et le « nationalisme radical ».

RH : Moi, j'ai dit ça « nationalisme », comme ça?

AG : Oui. Lorsque j'ai lu « nationalisme radical », j'ai pensé spontanément aux écrits de Freire et à son concept de « conscientisation » [...].

RH : Pour un Québécois, ça pourrait vouloir dire les purs et durs de Parizeau. Radicalisme, oui, mais c'est en fonction du mot « nationalisme » que je... euh... il faudrait que je vois le texte [...]. Moi, je me fais accuser parfois de...

Il peut y avoir du bon nationalisme puis il y en a à outrance. Celui à outrance est celui des Le Pen [...]. Ils ne poussent pas plus que ça pour la langue, pas comme nous. Mais les anglophones nous traitent de racistes, de nationalistes. [...] Je ne comprends pas ta perception du terme.

AG : Pour moi, la question nationale, défendue dans une perspective territoriale ou pas, ou nationalitaire, est fondée sur un imaginaire collectif, c'est-à-dire se sentir lié par le partage d'une certaine spécificité culturelle et une histoire de luttes politiques. Enfin, il y a aussi le nationalisme néoconservateur, plus xénophobe comme celui de Le Pen, que tu as nommé.

RH : D'accord, mais la nation...

AG : [...] canadienne-française [...]

RH : [...] en Ontario français, ça n'existe plus. On la revendique plus, non? [...] Pour nous, le nationalisme radical c'est de dire « c'est pour et par les francophones ». C'est pas un projet pensé en anglais et traduit en français. Pourquoi ce [projet] de formation en relations ouvrières [proposé dans le rapport *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières*]? Il y a des cours qui s'offrent en anglais, mais [que faire] pour tenir compte de l'aspect philosophique [...] culturel et linguistique [...] des Franco-Ontariens?

La réaction de Hudon immédiatement après la lecture d'extraits de son discours est très révélatrice. Dire que les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens sont des colonisés, victimes d'oppression, lui semble encore pertinent, mais qu'il ait prononcé le mot « nationalisme », cela l'étonne beaucoup. Nous pouvons noter, tantôt par ses hésitations, tantôt par sa demande de préciser ce que nous entendons par ce concept, que Hudon voulait éviter qu'on l'identifie au « mauvais » nationalisme, celui qui se manifeste « à outrance », pour reprendre ses mots. Ce type de nationalisme est la cible, selon notre compréhension des propos de Hudon, de Québécoises et Québécois (possiblement choqués par les insultes xénophobes proférées par Jacques Parizeau après le référendum de 1995) qui réprouvent le nationalisme « ethnique », ou d'anglophones antisouverainistes et francophobes.

Après avoir approuvé la définition plus ou moins improvisée que nous lui avons donnée de la question nationale, Hudon affirme que celle-ci ne se pose plus en Ontario français. Il revient ensuite à la question initiale et dévoile que le « nationalisme radical » qu'il défendait à l'époque était une manifestation du credo « c'est pour et par les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes », inspiré par l'approche pédagogique de Freire. Il semble que ce credo ait été le « roc » sur lequel ont reposé plusieurs initiatives visant à créer des institutions qui répondraient le plus authentiquement possible aux besoins de la population franco-ontarienne, surtout à ceux des milieux populaires.

La fin de l'animation sociale à Hawkesbury, le début de nouvelles perspectives associées à l'ACFO

Le prochain extrait des propos de Hudon, cités sans commentaires puisqu'ils sont suffisamment éloquentes en eux-mêmes, permettent de restituer le fil chronologique des événements et de comprendre le souffle qui l'a poussé à s'investir dans de nouveaux projets après son licenciement du Collège Algonquin.

AG : Une année après la publication d'*Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières* et la présentation de ton discours *Vivre en français en Ontario : une réalité ou une illusion?* en 1981, tu as été congédié. Penses-tu qu'il existe un lien entre ces événements?

HD : Nous étions treize animateurs qui avons perdu notre job sous le prétexte de la crise financière. C'était [une décision] politique... Hum, c'est quoi le thème de ta recherche encore?

Après avoir présenté de nouveau le sujet de la recherche, nous lui avons demandé de décrire son expérience dans l'organisation, en collaboration avec l'ACFO, des six colloques régionaux des travailleurs et travailleuses, tenus simultanément le 11 juin 1983 et du colloque provincial qui a eu lieu à Sudbury les 17, 18, 19 juin 1983.

Ça, c'était une première, soit pour la défunte ACFO, parce que maintenant elle... [silence]. Les ACFO régionales étaient fondées initialement pour défendre le droit à l'éducation. [Nous avons introduit des questionnements tels que] c'est quoi la proportion des Franco-Ontariens qui sont syndiqués? On ne pose jamais la question. Ceux qui sont syndiqués sont-ils bien desservis [en français] dans leurs syndicats? C'est là [...], avec la gauche qui était présente dans certains groupes non gouvernementaux [...], qu'on a lancé l'idée [d'organiser ces colloques] [...]. Par la suite, l'ACFO [...] a mis de côté toutes les recommandations.

Cloutier, il voulait, mais écoute, c'était progauchiste [...] les recommandations qui ont sorti de ces colloques étaient [de nature] socialistes! [...] C'est un peu la suite de l'éveil qui avait eu lieu à Amoco. [...]

Bénédiction inattendue, telle fut probablement la réaction de Hudon et des militants de gauche (affiliés à des organismes non gouvernementaux) au moment où ils ont réussi à obtenir un soutien financier de l'ACFO pour organiser des colloques qui visaient la participation de toutes les couches sociales constituant la classe ouvrière (les travailleurs aussi bien que les chômeurs et les assistés sociaux) afin qu'elles puissent exprimer leurs doléances, leurs besoins sur le plan institutionnel et en matière de reconnaissance vis-à-vis de l'ACFO (et, par extension, le pouvoir politique). Les participants aux colloques (les recommandations de tous les colloques régionaux ont été réunies sous forme de rapport soumis aux dirigeants de l'ACFO) ont réclamé principalement la création d'un « comité de travail permanent²⁷ » et la rédaction d'un « Manifeste

²⁷ Louise Champagne-Roy, *Le printemps des travailleurs : rapport-synthèse des colloques régionaux et du colloque provincial sur la situation des travailleurs-travailleuses en*

pour notre place au soleil²⁸ » des travailleuses et travailleurs franco-ontariens. Hudon mentionne que les recommandations émises lors des sept colloques ont été écartées par l'ACFO au fil des ans. Par la suite, Hudon adopte un registre d'analyse plus « objectif » pour admettre que, finalement, les revendications dont il était question dans ce rapport étaient fondées sur des principes de gauche, alors que l'ACFO, même si son directeur André Cloutier (le plus progressiste qu'ait connu l'ACFO), qui a soutenu les initiatives de cette nature durant son mandat (1982-1984), ne partageait pas cette orientation. Cela n'empêche guère Hudon d'affirmer, en terminant, que ces colloques ont représenté en quelque sorte le prolongement de l'« éveil » hérité de la grève d'Amoco.

La disparition du Comité sectoriel du travail et la réorientation professionnelle de Hudon

Nous avons tenté ensuite de comprendre la disparition de ce qui a été baptisé le Comité sectoriel du travail, qui a fonctionné au sein de l'ACFO pendant environ trois ans (de 1983 à 1986).

AG : Après 1985-1986, je perds toutes traces du Comité sectoriel du travail, comment expliques-tu sa mort?

RH : Moi, je suis parti en 1987 pour travailler pour l'alphabétisation [au] provincial. Je ne m'en rappelle pas [...]. Je suis parti en alpha [alphabétisation] et ce que j'ai fait dans alpha [...] on veut l'oublier. J'ai été instrumental à créer les infrastructures gouvernementales qui ont fait en sorte qu'on a mis en place trente centres d'alphabétisation populaires à travers l'Ontario français. La réalité est que ces centres, avec l'approche de conscientisation de Paulo Freire, sont devenus une réelle menace face à l'ACFO provinciale. Parce qu'il y avait au-delà de vingt groupes d'ACFO régionaux, il y avait trente groupes d'alpha. Les groupes d'alphabétisation répondaient plus [aux besoins], ils étaient plus politisés et conscientisés que les ACFO régionaux. Les ACFO régionaux se sont battus pour être plus autonomes par rapport à l'ACFO provinciale. Nous autres, on participait aux élections, on éduquait les sous-éduqués à prendre position en fonction de leur vécu [...]. Dans les groupes d'alpha, certains d'entre eux organisaient des débats avec tous les politiciens qui se présentaient.

Ce genre d'éducation de la part des centres d'alpha, on n'aimait pas ça.

Ontario français, Sudbury, Les productions C.R, 30 juin 1983, CRCCE, Fonds Richard-Hudon, P126-1/3/13, p. 18.

²⁸ *Ibid.*, p. 19.

Aujourd'hui, [...] ce n'est plus l'alphabétisation, c'est du *literacy*, un beau mot anglais. Ce n'est plus du populaire. Après qu'ils m'ont mis dehors en 1994 [...], ils ne sont pas fermés, mais la structure, c'est plutôt l'alpha sur un modèle de scolarisation. Le but est de les faire graduer et non pas de les conscientiser sur leur rôle intrinsèque d'être un citoyen et une citoyenne franco-ontarien[ne]s. La force des groupes populaires, ça menaçait.

Comme Hudon le précise dans cet extrait, les raisons qui ont provoqué la fin du Comité sectoriel du travail lui échappent. Cependant, ce thème l'incite à raconter son expérience en tant que coordonnateur du programme d'alphabétisation²⁹ (pour le ministère, basé à Toronto) et à s'en prendre à l'ACFO et aux responsables ministériels qui ont changé la mission des programmes d'alphabétisation depuis son départ. Hudon nous apprend que les groupes d'« alpha » avaient un poids politique impressionnant à une certaine époque en raison de leur nombre et de la rigueur de leurs efforts de « conscientisation », un mot confirmant que l'approche pédagogique préconisée par Freire était encore très présente. La raison principale de la rivalité entretenue par les ACFO régionales face à ces groupes d'« alpha » semble être, selon Hudon, leur aspiration inassouvie à une plus grande autonomie, refusée par l'ACFO provinciale. Hudon souligne à plusieurs reprises que les groupes d'alphabétisation représentaient une véritable menace face à ce qu'il semble désigner comme le « pouvoir », puisqu'ils répondaient aux besoins des personnes qui les fréquentaient en matière de conscience politique, aboutissant même à une plus forte participation citoyenne aux débats (électoraux) concernant leur société, etc. Cela expliquerait, selon Hudon, le virage à 180 degrés que les missions institutionnelles des programmes d'alphabétisation ont emprunté depuis les années 1990. Désormais, ceux-ci visent surtout à rendre les personnes « fonctionnelles » dans le système politique et économique, sans accorder d'importance au fait qu'elles soient désarmées ou qu'elles n'aient pas d'outils de compréhension critiques face à leur « réalité ».

²⁹ Pour en apprendre davantage sur l'historique des activités liées à l'alphabétisation qui se sont déroulées en Ontario français et sur ses statistiques, voir les publications suivantes : Guindon *et al.*, 1985 : 29-32; Bagaoui et Dennie, 1999 : 83; Bureau, 1989 : 60-63.

Les legs de la grève d'Amoco : les acquis juridiques, la publication d'*Une communauté en colère* et la reconnaissance

Nous avons rassemblé ci-dessous des extraits des deux entretiens qui recensent les legs de la grève d'Amoco, selon Hudon. Celui-ci rappelle d'abord :

En se battant tout simplement en tant que francophones pour le respect du [...] contrat qui a été signé à Amoco, la compagnie a reconnu [...] que la copie française avait la même force législative [...] que la copie anglaise. C'était du jamais vu. Tous les autres syndicats dans la région ont vu que c'était possible de négocier [...] et d'avoir la version française. Ensuite ça l'a influencé le ministère du Travail [...] quand le Bill 8 est arrivé dans les années 1980 de faire en sorte que le français soit présent [afin] qu'on puisse aller en arbitrage en français.

On peut donc d'abord considérer que la grève d'Amoco a été un événement catalyseur qui a mené à l'adoption d'un nombre considérable de lois et de services francophones en Ontario. Pour Hudon, le fait que les syndiqués aient obtenu la reconnaissance juridique d'un contrat de travail traduit en français et négocié avec une compagnie privée étrangère a suscité par la suite plusieurs revendications en matière de services juridiques bilingues en Ontario. En ce sens, cette victoire a constitué un exemple non seulement pour les autres syndicats de la région, mais également pour l'ensemble des communautés francophones de l'Ontario qui désiraient négocier leurs conditions de travail en français. Hudon associe ainsi la grève d'Amoco à la bilinguisation (du moins sur papier, ce qui ne se traduit pas nécessairement dans la pratique) de certains services juridiques, qui ont permis, par exemple, que se concrétise le droit, consacré par la loi 8 en 1986, de présenter en français des causes relevant des accidents de travail. La tenue des colloques des travailleurs et travailleuses en 1983, la création subséquente du Comité sectoriel du travail (grâce au soutien financier de l'ACFO), de même que la création de la première clinique juridique populaire à Prescott-Russell en 1982 (« Suite à la grève, en 1982, on a obtenu la première clinique juridique populaire [francophone] ») et les pressions exercées pour que soient améliorés les services offerts par la FTO (« Ça [la grève] l'a été un peu instrumental pour qu'elle se bilinguise [la FTO] ») sont toutes des initiatives qui s'inscrivent dans le sillage de l'« éveil » provoqué par la grève d'Amoco, selon Hudon.

Celui-ci poursuit :

Qui est-ce qui aurait cru que ça l'aurait donné ça, qu'on aurait conscientisé? Que cinq professeurs notables, francophones de l'université, prennent le temps d'écrire un livre? Que ce livre a été un prérequis dans un cours à l'UQAM [Université du Québec à Montréal]? Tous les syndiqués voulaient une copie. C'était leur vie.

L'animateur fait ici référence à la publication d'*Une communauté en colère*, qui a conféré une certaine reconnaissance à un événement politique auquel a participé la communauté francophone de Hawkesbury et qui l'a profondément marquée (même s'il a pu être ignoré ensuite par la majorité). De plus, l'ouvrage a permis que les témoignages de certains acteurs qui avaient participé à cette grève puissent épouser une forme objective et ainsi constituer une trace matérielle qui dépasse les frontières du milieu immédiat. Hudon relève avec fierté que l'ouvrage a eu un écho dans le milieu universitaire, comme l'indique son utilisation dans un cours d'une université au Québec.

L'inertie des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes face à leurs droits et le danger de l'assimilation

Dans les extraits qui suivent, Hudon critique les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes qui omettent de réclamer (systématiquement) des services en français dans les endroits où ceux-ci sont pourtant garantis par la loi. Hudon assimile cela à une forme de résignation qu'il croit voir émerger également chez les Québécois. En témoigne le fait que la « majorité » des électeurs du Québec a, selon lui, consenti aux modifications du programme d'enseignement au niveau primaire, qui prévoit l'accélération de l'apprentissage de l'anglais d'ici quelques années³⁰. Selon Hudon, la population du Québec montre ainsi qu'elle ignore les combats que la communauté franco-ontarienne a dû mener pour contrer les effets pervers d'une scolarisation dite « bilingue », mais en réalité assimilatrice. Il explique :

Pourquoi on a une loi 8 et nos propres gens ne l'utilisent pas? On *switch* toujours à l'anglais [...]. Même là les Québécois [...] demandent que la

³⁰ Ce règlement, voté par le gouvernement libéral en 2012, vise à mettre en place d'ici 2015-2016 un programme d'anglais intensif obligatoire en sixième année dans les écoles primaires francophones du Québec.

moitié de la 6^e année soit enseignée en anglais dans les écoles françaises. [Nous, les Franco-Ontariens], on s'est battus toujours pour avoir [des écoles francophones] [...]. Il y a une différence entre l'acquisition d'une langue seconde [et la bilinguisation] [...].

Tu vois, les Québécois essaient de mettre l'avancement individuel et personnel de leurs enfants [au premier plan]. Ils font une équation qu'être bilingues, ça l'assure l'avenir de leurs enfants s'ils possèdent les deux langues. Ils ne comprennent pas que la bilinguisation, c'est l'assimilation. C'est ça notre bataille [...].

Les Québécois ne voient pas du tout le danger de l'assimilation ! On a gagné pour eux autres, Gauthier et compagnie ont gagné le droit pour que les fonctionnaires [puissent] travailler dans leur langue. Les francophones refusent et travaillent en anglais sous prétexte qu'ils avanceront pas [dans l'échelle salariale].

On observe également dans ces extraits la reprise du thème mentionné auparavant opposant les choix faits en fonction de l'« individualisme », qui renvoient à un comportement utilitaire surtout intéressé aux perspectives de carrière, et les choix faits en fonction de la collectivité, que Hudon semble associer à des comportements participant d'une forme de résistance. Dans les prochains extraits, cependant, Hudon change quelque peu de registre d'analyse, en insistant sur l'importance de l'éducation politique et de la transmission de l'histoire plutôt que sur les « choix » faits par les individus, selon ce que lui a enseigné son expérience personnelle. Il est clair que, pour lui, l'éducation populaire est primordiale afin que la population franco-ontarienne puisse intégrer ses droits à sa « psyché », au quotidien :

Moi, quand je représentais des gens à titre d'avocat populaire au niveau des accidentés du travail ou quand j'étais formateur à l'éducation des adultes, ou quand on était sur les piquets de grève chez Amoco et toutes les affiches étaient en anglais, première affaire [que je disais, c']était : « On enlève tout ça ou bien on en garde un peu en anglais, mais on apprend à en faire en français tout d'abord », et les gens disaient : « Mais ça va être tout croche » ; [je répondais :] « C'est correct, M^{me} Lemay va corriger tout ça au niveau » [...].

Je refusais de représenter les personnes en anglais. Lorsque les gens recevaient leurs réponses en français [de leurs demandes de compensation de Toronto], ils disaient : « Mais, comment ça les avocats nous disent que ça marche pas en français » [...].

Ça [réclamer des services juridiques en français], c'est un changement de mentalité.

La transmission de l'histoire

Afin de creuser davantage ce thème de l'éducation populaire, nous avons alors orienté la discussion sur la transmission de l'histoire et, plus précisément, celle des luttes politiques qui ont permis que les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes puissent se manifester dans les institutions publiques de leur société dans leur langue maternelle.

AG : Peut-être que ça [la faible utilisation des services en français chez les Franco-Ontariens] s'explique par un manque de transmission de l'histoire des luttes qui ont mené aux acquisitions des lois encadrant les services en français en Ontario?

RH : Il faut qu'il y ait des gens qui donnent l'exemple. Ceux qui sont fiers [...]. Si on le fait pas tout le temps, on arrive pas à changer les mentalités, si on le fait plus et c'est naturel, lui il est prêt à le transmettre à ses enfants. Ça ne veut pas dire de ne pas parler en anglais, mais de savoir où tu as droit d'avoir des services en français. Ce n'est pas facile, c'est une bataille à vie [...].

On avait créé un programme pour former les futurs alphabétiseurs à la Cité collégiale, mais ce programme a tombé [...].

[Peut-être que le problème s'explique du fait que les alphabétiseurs étaient] forcés de se conscientiser, de reconnaître qu'il y a eu un génocide culturel, planifié par les anglophones qui ont fait par exprès de nous dénier l'accès au code de l'écrit. Quand tu sais ça là... Ils ont fait ça aux Amérindiens [...]. Et les gens y disent : « Ah moi, je ne touche pas à la politique. »

Pour Hudon, la « transmission » est donc un combat au quotidien que chaque membre de la communauté franco-ontarienne doit assumer en adoptant un comportement exemplaire – à la fois consciencieux et fier – dans le but d'exercer une influence sur son entourage. Une telle prise de conscience représente pour lui un facteur apparemment décisif, sur lequel repose la régénération de l'identité franco-ontarienne, compte tenu du fait que l'acquisition des droits relatifs aux services en français existe depuis seulement vingt à trente ans. Hudon n'est pas aveugle aux difficultés que cela suppose, puisqu'il relève avoir participé à une tentative d'« institutionnaliser » une formation³¹ qui aurait exigé chez les futurs alphabétiseurs la mise en œuvre d'une « conscience politique », difficile à

³¹ Idéalement, ce programme aurait dû être offert à l'unique collège francophone situé à Ottawa, la Cité collégiale, dont l'ancêtre est le Collège Algonquin.

faire accepter par la communauté franco-ontarienne, qui fait l'autruche face à l'histoire de sa domination.

Dans le commentaire ci-dessous, Hudon considère avoir contribué à l'histoire des luttes des francophones de l'Ontario et de sa transmission (en offrant ses archives personnelles au CRCCF), même si les personnes qui occupent des positions d'autorité ne s'intéressent pas nécessairement à lui et, par extension, aux mouvements sociaux auxquels il a participé :

C'est sûrement pas les gens en position d'autorité qui diraient : « C'est qui ce phénomène? » [en parlant de lui-même]. J'suis pas un député comme le sénateur Gauthier, j'suis un brasseur de merde. Peut-être que l'acceptation de mes fonds d'archives au CRCCF a ouvert la porte aux autres [qui se sont engagés et qui possèdent également des archives qu'ils pourraient déposer].

Hudon avoue ensuite que le fait d'avoir discuté du rapport *Algonquin face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières* l'incite à vouloir se replonger dans ce document, afin de s'inspirer des éléments toujours pertinents, comme le besoin d'offrir des formations afin de s'assurer qu'il y ait des représentants et représentantes francophones au sein des syndicats en Ontario.

RH : Dans le rapport *Algonquin* on avait démontré que les représentants syndicaux dans la région de Prescott-Russell, il y en a très peu. Là présentement [...], hier j'étais à Hawkesbury en train de poser des affiches parce qu'on est en train de repartir un groupe pour les accidentés du travail, on fait affaire avec mon ancienne clinique d'aide juridique et les Métallos. Le représentant aurait à gagner de voir ce rapport. Aujourd'hui, la Cité collégiale pourrait offrir une formation en représentation syndicale, en relations ouvrières, pour que les représentants syndicaux puissent obtenir une formation. Les syndicats offrent une formation [...], ils sont tous obligés de le suivre en anglais. Le besoin est encore là, il n'a pas été relevé.

AG : Je te trouve très optimiste.

RH : Ma volonté, je la retrouve peu à peu. Je l'ai perdue suite aux accusations³²

³² Hudon a été arrêté pour « obstruction » du chemin menant à l'usine d'Amoco dès le début du conflit. De plus, il a été visé par une injonction émise au deuxième mois du conflit (26 juin 1980), lui interdisant l'accès aux piquets de grève. Il a écopé d'une amende de 250 \$ en Cour provinciale à L'Orignal, après plusieurs mois de discussions tendues avec son employeur, le Collège Algonquin, qui a finalement refusé de payer ses frais d'avocat et l'amende. Information tirée de « Richard Hudon écope d'une amende de 250 \$ », 24 février 1980, Annexe XXXIII, Hudon et Villeneuve, *Algonquin*

[grève d'Amoco] et suite à ma perte d'emploi au gouvernement. Aujourd'hui, avec ce qui se passe en politique, le modèle qui nous est offert par Harper et compagnie, il décourage l'engagement. C'est pour cela que la grève étudiante est une grande surprise. Quand les organismes [associations] sont obligés d'avoir un cadeau en tirage pour faire venir les gens à leurs assemblées annuelles [il a un réel problème].

Ce dernier commentaire laisse entendre que Hudon se prépare peut-être à se réinvestir dans le militantisme, pour qu'on offre, par exemple, une formation en « relations ouvrières » en langue française dans le comté de Prescott-Russell. Il semble que l'adage qui décrit le mieux l'attachement de Hudon envers les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes est : « Ce n'est pas gagné, mais ce n'est jamais perdu. »

Cet entretien nous est apparu très riche en réflexions à propos des éléments susceptibles d'inscrire une lutte politique dans la durée. Fort de son expérience de militant, Hudon souligne l'importance de créer des institutions destinées aux couches populaires franco-ontariennes dans un souci, certes, d'offrir des services éducationnels et juridiques en français, mais aussi dans l'optique de remédier aux défaillances éducationnelles (linguistiques et politiques) qui entravent l'épanouissement culturel des francophones de l'Ontario depuis plus d'un siècle. Hudon souligne ainsi l'importance d'acteurs-individus qui ont joué un grand rôle en tant que médiateurs dans le but de créer des alliances entre des organisations qui partageaient, selon eux, les mêmes objectifs.

Afin de comprendre pourquoi plusieurs activités militantes « avant-gardistes », telles, par exemple, la rédaction et la distribution de journaux par les travailleurs et travailleuses à Hawkesbury et dans la région de Prescott-Russell, n'ont pas eu de suites ou de répercussions plus importantes, on peut invoquer deux problèmes majeurs auxquels le conflit ouvrier de 1980, très localisé, a dû faire face : les difficultés relatives aux alliances et à l'accessibilité aux médias qui véhiculaient l'information relative à la grève et pertinente pour les grévistes. Sur ce dernier sujet, le témoignage de Hudon est percutant, en particulier quand il relate sa découverte de l'analphabétisme, visible au moment où les comités de grève organisent de multiples activités. Hudon insiste aussi beaucoup sur la difficulté de créer des liens avec des organismes syndicaux. La question des alliances, en effet, s'est butée à la fois à des clivages d'ordre linguistique d'abord

face à la formation des travailleurs et travailleuses en relations ouvrières, CRCCF, Fonds Richard-Hudon, P126-1/2/5, p. 55.

(la FTO n'offrait pas de services aux francophones à l'époque), ensuite d'ordre juridique (même si l'on souhaitait lier, comme les syndicats québécois, le social et le national, il a bien fallu constater que les lois du travail étaient différentes au Québec et en Ontario) et, finalement, d'ordre idéologique (ce qu'ont montré à la fois l'effacement des grévistes en réaction au prosélytisme des groupuscules québécois et la difficulté dans les milieux militants engagés de s'entendre sur la question des classes et de la lutte des classes).

Par ailleurs, nous avons pu observer à quel point le nationalisme était un sujet difficile à aborder pendant nos entretiens avec Hudon, en raison apparemment de l'intériorisation par ce dernier des connotations péjoratives désormais associées à ce thème dans les médias. Cela n'empêche cependant pas de relever l'attachement de Hudon à ce qu'il décrit comme un « nationalisme radical », qui n'est rien d'autre que l'association, dans un même mouvement, de préoccupations relevant à la fois de la question nationale (par exemple, créer des institutions proprement franco-ontariennes) et de la question sociale (la nécessité que ces institutions puissent répondre aux inégalités économiques et culturelles vécues par les francophones de l'Ontario).

En définitive, nos entretiens avec Hudon montrent, selon nous, toute la portée qu'il attribue à la grève d'Amoco, dont il fait un événement des plus significatifs, contribuant à l'édification d'une partie de l'histoire ouvrière des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. Si cette appréciation semble aujourd'hui légitime, il est dès lors intéressant et pertinent de se demander pourquoi cette grève reste l'objet d'un désintérêt sinon d'un oubli chez ceux et celles qui s'intéressent aux études historiques et sociologiques qui portent sur les francophones de l'Ontario.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)
Fonds Richard-Hudon, P-126

Livres et articles

- ANDREW, Caroline, Clinton ARCHIBALD, Fred CALOREN et Serge DENIS (1986). *Une communauté encolère : la grève contre Amoco Fabrics à Hawkesbury en 1980*, Hull, Éditions Asticou.
- BAGAOU, Rachid, et Donald A. DENNIE (1999). « Le développement économique communautaire : nouveau départ pour le mouvement associatif franco-ontarien? », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1 (printemps), p. 75-94.
- BOCK, Michel (2001). *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Éditions Prise de parole et Institut franco-ontarien.
- BUREAU, Brigitte (1989). *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Vanier, ACFO.
- CARDINAL, Linda (2011). *C'est l'temps : le premier mouvement de revendication pour le droit à des services de justice en français en Ontario 1975 à 1977*, Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques, Ottawa, Université d'Ottawa.
- FREIRE, Paulo (1972). *Conscientization*, Paris, Ecumenical Institute for the Development of Peoples (INODEP).
- FREIRE, Paulo (1974). *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero.
- GRAND'MAISON, Jacques (1969). *Vers un nouveau pouvoir*, Montréal, Hurtubise HMH.
- GUINDON, René, et al. (dir.) (1985). *Les francophones tels qu'ils sont : regard sur le monde du travail franco-ontarien*, Ottawa, ACFO.
- HOTTE, Lucie, et Johanne MELANÇON (dir.) (2010). *Introduction à la littérature franco-ontarienne*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- LABELLE, Gilles (2012). « Philosophie et politique : les "Thèses sur Feuerbach" de Marx », *Les nouveaux cahiers du socialisme*, n° 7 (hiver), p. 215-223, [En ligne], [<http://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/NCS-7.pdf>].
- Le Carillon* (1980). « Amoco : mise au point », 25 juin.
- MAYO, Peter (2004). « Critical Literacy, Praxis, and Emancipatory Politics », *Liberating Praxis: Paulo Freire's Legacy of Radical Education Politics*, Westport, Praeger Publishers, p. 37-71.